



# ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

## **Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués de l'AFCEJ du 1 octobre 2011, 9h30, Aula du Collège St-Michel, Fribourg**

### **Tractanda de l'assemblée**

1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre 2010
4. Rapports du président et de la commission de musique et du responsable du site internet
5. Comptes 2010 - 2011 : présentation / rapport des vérificateurs / approbation
6. Fixation de la cotisation 2011- 2012 : proposition : inchangée
7. Renouvellement du comité (on cherche 2 nouveaux membres)
8. Nomination des vérificateurs des comptes (La Voix du Gibloux + un repr. du Chœur St-Michel)
9. Admissions, démissions de chorales
10. Organisation de l'assemblée 2012
11. Présentations de projets et décisions / Propositions des chœurs
12. Divers

Présidence : Jérôme Kuhn, président

### **1. Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs**

#### **Choeurs présents**

- |                                       |                              |
|---------------------------------------|------------------------------|
| 1. Chanteclair                        | Belfaux                      |
| 2. Maîtrise de<br>St-Pierre-aux-Liens | Bulle                        |
| 3. Les Zéphyr                         | Châtonnaye / Middel / Tornay |
| 4. La Clef des Chants                 | Courtepin                    |
| 5. Les Baladins                       | Ependes                      |
| 6. La Voix du Gibloux                 | Le Glèbe                     |
| 7. Les Ménestrels                     | Farvagny                     |
| 8. Les Enchanteurs de<br>Ste-Thérèse  | Fribourg                     |
| 9. Le Chœur Zik-Zag                   | Fribourg                     |
| 10. Les Marmousets                    | Fribourg                     |
| 11. Maîtrise de Fribourg              | Fribourg                     |
| 12. Chœur A Tempo                     | La Brillaz                   |
| 13. Les Tournesols                    | La Brillaz                   |
| 14. Chœur des "P'tits<br>Messagers"   | Montbrelloz                  |
| 15. Les Aristochats                   | Neyruz                       |
| 16. Chœur d'Enfants                   | Noréaz                       |
| 17. Petit Chœur                       | Posieux / Hauterive          |
| 18. Maîtrise l'Annonciade             | Romont                       |

**Choeurs excusés**

- |                                   |                   |
|-----------------------------------|-------------------|
| 1. Maîtrise paroissiale           | Broc              |
| 2. Maîtrise de Châtel-St-Denis    | Châtel-St-Denis   |
| 3. Maîtrise du CO de<br>Domdidier | Domdidier         |
| 4. Les Baladins                   | Dompierre - Russy |
| 5. Chorale d'enfants              | Estavayer-le-Lac  |
| 6. Les Zygomatiques               | Grandvillard      |
| 7. Les MI-LA-MI (Milles Amis)     | La Roche          |
| 8. Maîtrise paroissiale           | La Tour-de-Trême  |
| 9. Maîtrise des Ecoles            | Le Pâquier        |
| 10. Maîtrise Arc-en-Ciel          | Sâles             |
| 11. Les Coeurs Semsas             | Semsaes           |
| 12. Lè Grijon                     | Treyvaux          |
| 13. Les Hirondelles               | Villars-sur-Glâne |
| 14. Croque-Lune                   | Villaz-St-Pierre  |
| 15. Les Milles et une couleurs    | Vuadens           |

**Invité et présent**

Christian Clément, Président de la FFC

**Scrutatrice** : Jocelyne Crausaz

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 2 octobre 2010**

Le PV de l'assemblée 2010 n'est pas lu; il a été envoyé par mail à tous les présidents et chefs de choeurs. Le pv est approuvé sans remarque avec remerciements à son auteur.

**4. Rapports du président**

Voir en annexe

**du responsable de la commission de musique**

Voir en annexe

**Du responsable du site internet**

Les choeurs qui ont un site sont priés de nous communiquer leur adresse afin que nous puissions mettre le lien directement sur les noms figurant dans la liste des choeurs.

Les choeurs recevront dorénavant avec la convocation à l'assemblée leur fiche pour contrôler si les coordonnées sont à jour.

**5. Comptes 2010 - 2011 :**

**Présentation** : Les comptes laissent apparaître un bénéfice de CHF 1'474.- avec des produits s'élevant à CHF 19'989.05 et des charges pour CHF 18'515.05. Le capital social s'élève à CHF 13'367.50.

**Rapport des vérificateurs** : Philippe Hemmer pour La Voix du Gibloux du Glèbe et Sylvie Sciboz pour les Baladins d'Épendes ont vérifié les comptes ainsi que les pièces justificatives et les ont trouvés corrects.

**Approbation** : Suite à la présentation des comptes par Frédéric Imhof et à la lecture du rapport des vérificateurs par Philippe Hemmer, les comptes sont approuvés à l'unanimité par les délégués présents qui en donnent décharge au caissier et au comité par acclamations.

## **6. Fixation de la cotisation 2011 - 2012**

Compte tenu de la bonne situation financière de l'association, l'assemblée accepte de renouveler la cotisation qui est constituée d'un montant lié de CHF 50.- par chœur pour la FFC et d'un montant de CHF 75.- par chœur pour le fonctionnement de l'AFCEJ. Pour les chœurs représentés à l'assemblée, un montant de CHF 25.- leur sera rétrocédé sur la cotisation 2011 - 2012.

## **7. Renouvellement du comité**

Hubert Carrel présente les membres actuels du comité : Jérôme Kuhn, Frédéric Imhof, Astrid Barras (excusée) et Chantal Dünninger. Mme Anne Steulet Brown, directrice du chœur Chanteclair de Belfaux et membre du comité du Concours du 1<sup>er</sup> mai se met à disposition du comité. Elle est remerciée pour son engagement et c'est avec joie qu'elle est accueillie au sein du comité.

## **8. Nomination des vérificateurs des comptes**

Le Chœur St-Michel est nommé nouveau vérificateur et fonctionnera avec le chœur La Voix du Gibloux du Glèbe.

## **9. Admissions, démissions de chorales**

Pas de démission à signaler. Certains chœurs se sont mis en veilleuse pour cette année. Il s'agit de la Chorale d'enfants d'Estavayer-le-Lac, la Maîtrise de La Tour-de-Trême et la Maîtrise Arc-en-Ciel de Sâles.

## **10. Organisation de l'assemblée 2012**

La Maîtrise St-Pierre-aux-Liens de Bulle organisera la prochaine assemblée qui se tiendra le samedi matin 6 octobre 2012. Merci de noter cette date.

## **11. Présentations de projets et décisions / Propositions des chœurs**

Aucune proposition des chœurs n'est parvenue au comité.

### Fête Tutti Canti à Romont :

Le président ouvre la discussion ; en voici les principales remarques :

- dommage qu'il n'y avait pas de podium dans l'Eglise des Capucins
- journée des enfants le jeudi, il est impératif de mélanger adultes-enfants
- contraintes de choisir ateliers ou concours

*Le président de la FFC Christian Clément relève que c'était le souhait des chœurs d'enfants de participer à Tutti Canti sur un jour seulement.*

- lieux et heures ont été modifiés à plusieurs reprises

- informations reçues très tard et peu clair
- expert pas transcendant (pour un chœur)
- participation pas énorme, fête sur week-end prolongé pas idéal
- éviter d'organiser le Concours choral et la Fête de la Fédération la même année
- une fête organisée tous les 4 ans est une fête à ne pas manquer
- les parents ne sont pas vraiment intéressés par le chant, ils devraient plus y participer  
*Le président de la FFC propose d'inviter un chef extérieur pour montrer aux parents l'aspect éducatif et la valeur ajoutée du chant*
- il y a deux catégories de chœurs d'enfants : les chœurs de villages et les chœurs avec un directeur ayant une formation
- proposition d'organiser un stage pour les directeurs  
*Il y a la formation vocale qui existe déjà. L'idée avait été lancée il y a deux ans, sur l'exemple des fanfares. Un professeur de chant passe régulièrement, c'est tout bénéfique et apporte un regard extérieur. La Loterie romande finance le 50 % des frais, plus il y a de chœurs qui en profiteront plus on aura de poids sur le plan politique et auprès de la LoRo. Les demandes de subventions sont à déposer jusqu'au 10 novembre 2011 auprès du président de la FFC.*
- Proposition d'une rencontre de chorales d'enfants ou d'organiser un camp. Les membres présents sont intéressés par l'idée d'un camp qui serait organisé en fonction des âges, les enfants y participeraient individuellement.
- Hiérarchiser les événements, ne pas organiser une fête lorsqu'il y a la Fête de la Fédération p.ex. (*prochain Concours choral : week-end de l'Ascension 2013*)
- intérêt pour des ateliers à la carte, une aide ponctuel ? ne pas hésiter à contacter le comité
- organiser des stages avec plusieurs chefs de chœur, en accentuant le fait que c'est aussi une plate-forme d'échange entre chefs de chœur.

Le président de la FFC Christian Clément remercie le comité, la commission de musique, la commission de formation vocale et les membres présents pour leur engagement. Il invite chacun à profiter et abuser des offres proposées afin de mettre en avant l'art choral. Le plus beau cadeau est ensuite de voir les enfants chanter avec un réel plaisir.

## 12. Divers

Yves Piller informe que les Editions Vocalis à Billens éditent plusieurs pièces pour enfants.

Posieux, le 31 octobre 2011

Pour l'AFCEJ :



Chantal Dünnenberger

Annexes : rapports du président et de la commission de musique